

<http://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-la-reunion.html>



Compte-rendu de la réunion « Reclassement en Centre de Documentation et d'Information » du 8 juillet 2009

Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2009

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Présents : Bertrand DROGUET ([DGER](#)), Jean-Gabriel POUPELIN (Inspection), Jean-Marie CHASSAGNE, Michel DUMAS, Cécile GARDIES ([ENFA](#)), Denis UTARD (Inspecteur), Bernard MOINE, Emile BASIN (SNETAP-[FSU](#)).

Introduction : il faut continuer à prendre en charge les enseignants en difficulté.

Pour l'ENFA, il faut « outiller l'entretien » avec les candidats potentiels. Une découverte du métier de documentaliste va être demandée et un cadre d'entretien va être élaboré.

Le suivi d'un collègue en reconversion requiert du travail et il sera désormais attribué une [HSA](#) enseignant à l'encadrant et une HSA enseignant au conseiller pédagogique qui vont être chargés du suivi.

La durée de formation à l'ENFA ou ailleurs (stages) est maintenue sur la durée actuelle : 7 à 9 semaines.

Une note de service élaborée par la DGER va reprendre ces éléments et indiquer aux candidats à la reconversion qu'ils s'engagent à la mobilité et à un travail de documentaliste pendant 5 ans à l'issue de l'examen de qualification professionnelle.

Il sera aussi rappelé que la reconversion vers le [CDI](#) n'est qu'une voie parmi d'autres (métier de [CPE](#), télétravail au [CNPR](#), postes administratifs) et que cette procédure doit être limitée pour permettre un recrutement par concours. (2010 en [PLPA](#), 2011 en [PCEA](#))